

Alors qu'une étude de l'ONG Transport et Environnement vient de révéler qu'une centaine de navires de croisières émet dix fois plus de dioxyde de soufre que les 260 millions de voitures européennes, la qualité de l'air inquiète toujours plus et les solutions d'envergure se font attendre

Au mois de décembre dernier, Michel Nestour avait été reçu durant deux jours par les représentants des concessions portuaires de la Chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud (CCI2A).

L'occasion, pour le vice-président du leader international de la croisière, Carnival Corporation, d'anticiper la saison 2020, alors même que six des neuf marques de son groupe accostent déjà à Ajaccio. "Ce qui représente 58 escales et environ 150 000 visiteurs par an", avait-il souligné. Une présence loin d'être anecdotique, donc, lorsque l'on sait que le port accueille chaque saison près de 200 navires de croisières au total (soit entre 400 000 et 500 000 passagers).

Au-delà des infrastructures requises, mais aussi des enjeux touristiques et économiques - les études les plus récentes de la CCI évaluant à "une moyenne de 60 euros" la dépense par visiteur lors des escales et à "20 millions d'euros les retombées annuelles" à Ajaccio -, la question de l'impact sanitaire et environnemental de ces géants des mers avait inévitablement été posée à Michel Nestour.

"La pollution atmosphérique est une préoccupation forte de notre groupe, avait-il répondu. Nous suivons la réglementation internationale en la matière et plus de 60% de notre flotte de 192 navires sont équipés de scrubbers (dispositifs de nettoyage des fumées, ndr). C'est un investissement à long terme."

Des propos qui se voulaient rassurants, mais qu'une étude publiée par l'ONG Transport et Environnement a récemment mis à mal avec des révélations chocs. Dans ce rapport paru au début du mois, l'association démontre en effet que la centaine de navires du groupe Carnival Corporation émet à elle seule



dix fois plus de dioxyde de soufre (SO₂) que les 260 millions de voitures actuellement en circulation sur le continent européen.

Toujours en 2017, le numéro deux mondial de la croisière, Royal

Carribbean, a quant à lui rejeté dans l'atmosphère quatre fois plus de dioxyde de soufre, qui contribue notamment à l'acidification des environnements terrestres et aquatiques. Également pointées du

doigt par le rapport de Transport et Environnement, les émissions toxiques d'oxydes d'azote (NOx), mais aussi de particules fines et ultra-fines, dont l'impact sanitaire n'est plus à prouver.

À titre d'exemple, des chercheurs allemands avaient déjà alerté en 2015 sur les effets de la pollution liée au transport maritime, qui causerait 60 000 décès prématurés chaque année en Europe.